

LE MONDE. *diplomatique*

Un article signé Pierre Rimbert à propos de digital labor et revenu de base, paru dans [la livraison du mois de septembre 2016 du Monde Diplomatique](#).

Se réapproprier une ressource d'utilité publique

Données personnelles, une affaire politique

Il s'est vendu dans le monde 1,424 milliard de smartphones en 2015; deux cents millions de plus que l'année précédente. Un tiers de l'humanité porte un ordinateur dans sa poche. Tripoter cet appareil si pratique relève d'une telle évidence qu'on en oublierait presque le troc qu'il nous impose et sur lequel repose toute l'économie numérique : les entreprises de la Silicon Valley offrent des applications à des utilisateurs qui, en échange, leur abandonnent leurs données personnelles. Localisation, historique de l'activité en ligne, contacts, etc., sont collectés sans vergogne (1), analysés et revendus à des annonceurs publicitaires trop heureux de cibler « les bonnes personnes en leur transmettant le bon message au bon moment », comme le claironne la régie de Facebook. « Si c'est gratuit, c'est vous le produit », annonçait déjà un adage des années 1970.

Alors que les controverses sur la surveillance se multiplient depuis les révélations de M. Edward Snowden en 2013, l'extorsion de données à visée commerciale n'est guère perçue comme une question politique, c'est-à-dire liée aux choix communs et pouvant faire l'objet d'une délibération collective. En dehors des associations spécialisées, elle ne mobilise guère. Peut-être parce qu'elle est mal connue.

Dans les années 1970, l'économiste américain Dallas Smythe s'avise que toute personne affalée devant un écran est un travailleur qui s'ignore. La télévision, explique-t-il, produit une marchandise : l'audience, composée de l'attention des téléspectateurs, que les chaînes vendent aux annonceurs. « Vous apportez votre temps de travail non rémunéré et, en échange, vous recevez les programmes et la publicité (2). » Le labeur impayé de l'internaute s'avère plus actif que celui du téléspectateur. Sur les réseaux sociaux, nous convertissons nous-mêmes nos amitiés, nos émotions, nos désirs et nos colères en données exploitables par des algorithmes. Chaque profil, chaque « J'aime », chaque tweet, chaque requête, chaque clic déverse une goutte d'information valorisable dans l'océan des serveurs réfrigérés installés par Amazon, Google et Microsoft sur tous les continents.

« Travail numérique », ou *digital labor*, est le nom dont on a baptisé ces tâches de mise en données du monde réalisées gratuitement. Les mastodontes de la Silicon Valley prospèrent sur ce « péché originel ». « Ce qui gît au fond de l'accumulation primitive du capital, écrivait Karl Marx en 1867 dans *Le Capital*, c'est l'expropriation du producteur immédiat. » Pour clôturer les pâtures communes, mettre au travail salarié les paysans affamés ou coloniser le Sud, le capital recourut à « la conquête, l'asservissement, la rapine à main armée, le règne de la force brutale ». Au XXI^e siècle, l'arsenal comprend aussi des armes légères, comme les vidéos de chatons rigolos.

L'histoire économique créditera peut-être le patronat en baskets d'avoir universalisé la figure du dépouillé ravi, coproducteur consentant du service qu'il consomme. Les 75 milliards de dollars de chiffre d'affaires de Google en 2015, principalement tirés de la publicité, indiquent assez l'ampleur d'une accumulation par dépossession qui ne se cache même plus. À l'annonce des résultats de Facebook au deuxième trimestre 2016, le site *Re/Code* s'esbaudissait de ce que le réseau social, fort de 1,71 milliard d'inscrits, « gagne encore plus d'argent sur chaque personne, 3,82 dollars par utilisateur (3) ».

Rien n'est donc plus mal nommé que la donnée : elle est non seulement produite, mais de surcroît volée. Si le travail involontaire des internautes fait l'objet de lumineuses analyses universitaires (4), la gauche politique ou syndicale n'a pas encore intégré cette dimension à son analyse – et encore moins à ses revendications. Pourtant, les formes matérielles et immatérielles de l'exploitation s'imbriquent étroitement. Le travail numérique n'est qu'un maillon d'une chaîne passée aux pieds des mineurs du Kivu contraints d'extraire le coltan requis pour la fabrication des smartphones, aux poignets des ouvrières de Foxconn à Shenzhen qui les assemblent, aux roues des chauffeurs sans statut d'Uber et des cyclistes de Deliveroo, au cou des manutentionnaires d'Amazon pilotés par des algorithmes (5).

Les fermiers se rebiffent

Qui produit les données ? Qui les contrôle ? Comment se répartit la richesse qu'on en tire ? Quels autres modèles envisager ? Ériger ces questions en enjeu politique urge d'autant plus que la multiplication des objets connectés et l'installation systématique de capteurs tout au long des circuits de fabrication industrielle gonflent chaque jour les flux d'informations. « Les voitures actuelles produisent une quantité massive de données, fanfaronne le président de Ford, M. Mark Fields (Las Vegas, 6 janvier 2015) : plus de 25 gigaoctets par heure », soit l'équivalent de deux saisons de la série *Game of Thrones*. Des trajets aux paramètres de conduite en passant par les préférences musicales et la météo, tout atterrit sur les serveurs du constructeur. Et, déjà, des consultants s'interrogent : en échange, les conducteurs ne pourraient-ils pas négocier une ristourne (6) ?

Certaines forces sociales organisées et conscientes de leurs intérêts ont choisi d'élever le chapardage des données au rang de leurs priorités politiques. Par exemple les gros fermiers américains. Depuis plusieurs années, les engins agricoles bardés de capteurs moissonnent quantité d'informations qui permettent d'ajuster au mètre près l'ensemencement, les traitements, l'arrosage, etc. Début 2014, le semencier Monsanto et le fabricant de tracteurs John Deere ont, chacun de leur côté, proposé aux agriculteurs du Midwest de transmettre directement ces paramètres à leurs serveurs afin de les traiter.

Mais l'austère Mary Kay Thatcher, responsable des relations de l'American Farm Bureau avec le Congrès, ne l'entend pas de cette oreille. « Les agriculteurs doivent savoir qui contrôle leurs données, qui peut y accéder et si ces données agrégées ou individuelles peuvent être partagées ou vendues », affirme-t-elle dans une vidéo pédagogique intitulée « Qui possède mes données ? ». Mme Thatcher redoute que ce matériel capté par les multinationales ne tombe entre les mains de spéculateurs : « Il leur suffirait de connaître les informations sur la récolte en cours quelques minutes avant tout le monde (7). » La mobilisation a porté ses fruits. En mars 2016, prestataires

informatiques et représentants des fermiers s'accordaient sur des « principes de sécurité et de confidentialité pour les données agricoles », tandis qu'une organisation, la Coalition des données agricoles (Agricultural Data Coalition), mettait sur pied en juillet 2016 une ferme de serveurs coopérative pour en mutualiser le stockage.

De telles idées n'effleurent pas les dirigeants de l'Union européenne. En octobre 2015, une série de plaintes déposées par un étudiant autrichien contre Facebook pour non-respect de la vie privée a conduit à l'invalidation d'un arrangement vieux de vingt ans qui autorisait le transfert des données vers les entreprises américaines (le Safe Harbor). L'Union aurait alors pu imposer aux géants du Web de stocker les informations personnelles des Européens sur le Vieux Continent. Elle s'est au contraire empressée de signer, début 2016, un nouvel accord de transfert automatique, l'orwellien « bouclier de confidentialité » (le Privacy Shield), en échange de l'assurance par le directeur du renseignement national américain qu'aucune « surveillance de masse indiscriminée » ne serait pratiquée – promis-juré ! Il suffit ainsi d'allumer son téléphone mobile pour pratiquer l'import-export sans le savoir. Au moment où la bataille contre le grand marché transatlantique rassemble des millions d'opposants, la réaffirmation du libre-échange électronique n'a pas suscité de réaction particulière.

L'existence et l'ampleur de mobilisations sur ces thèmes aiguilleront l'avenir du « travail numérique » sur l'une des pistes qui déjà se dessinent. La première, celle d'une défaite sans combat, consacrerait le statut de l'utilisateur-courtier de ses propres données. Selon ce modèle imaginé aux États-Unis au début des années 2010 par Jaron Lanier, informaticien et gourou de la réalité virtuelle, « dès qu'une personne contribue par quelque moyen et si peu que ce soit à une base de données, (...) elle recevra un nanopaiement proportionnel à l'ampleur de la contribution et à la valeur qui en résulte. Ces nanopaiements s'additionneront et fonderont un nouveau contrat social (8) ». Tous (nano)boutiquiers !

La deuxième voie est celle d'une reprise en main par les États. Depuis le début des années 2010 aux États-Unis et le renforcement de l'austérité, l'exaspération monte contre la grande évasion fiscale pratiquée par les entreprises de haute technologie. En marge des procédures ouvertes par le commissariat européen à la concurrence contre Google et des diverses enquêtes nationales pour fraude, l'idée a germé en France de taxer les entreprises technologiques sur la valeur générée par les données personnelles. Dans leur rapport sur la fiscalité du secteur numérique, les hauts fonctionnaires Nicolas Colin et Pierre Collin militent pour que « la France recouvre un pouvoir d'imposer les bénéfices issus du "travail gratuit" des internautes localisés sur le territoire français » selon le principe du « prédateur-payeur » (9).

S'appuyant sur cette méthode, le sociologue Antonio Casilli a proposé que cette taxe finance un revenu inconditionnel de base. Ce dernier, explique-t-il, serait envisagé à la fois « comme levier d'émancipation et comme mesure de compensation pour le digital labor (10) ». La métamorphose de la question des données personnelles en une question politique progressiste trouve ici une formulation. On peut en imaginer d'autres, qui reposeraient non plus sur la marchandisation, mais sur la socialisation.

Dans les domaines du transport, de la santé, de l'énergie, les informations de masse n'ont jusqu'ici servi qu'à mettre en musique l'austérité en réalisant des économies. Elles pourraient tout aussi bien contribuer à améliorer la circulation urbaine, le système sanitaire, l'allocation des ressources énergétiques, l'éducation. Plutôt que de migrer par défaut outre-Atlantique, elles pourraient échoir par obligation à une agence internationale des données placée sous l'égide de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Des droits d'accès différenciés étageraient la possibilité de consultation et d'usage : automatique pour les individus concernés; gratuite mais anonymisée pour les collectivités locales, les organismes de recherche et de statistique publics; possible pour les animateurs de projets d'utilité collective non commerciaux.

L'accès des acteurs privés à la précieuse matière première serait en revanche conditionné et payant : priorité au commun, et non plus au commerce. Une proposition connexe, mais envisagée à l'échelon national, dans une optique de souveraineté, a été détaillée en 2015 (11). Une agence internationale présenterait l'avantage de regrouper d'emblée autour de normes strictes un ensemble de pays sensibles aux questions de confidentialité et désireux de contester l'hégémonie américaine.

Une colère qui se trompe d'objet

L'élan nécessaire pour populariser une propriété et un usage socialisés des données se heurte encore au sentiment d'infériorité technique qui conjugue le « C'est trop complexe » au « On n'y peut rien ». Mais, malgré sa sophistication et son lexique emberlificoté, le domaine numérique n'est pas détaché du reste de la société, ni placé en apesanteur politique. « Nombre de concepteurs d'Internet déplorent le devenir de leur créature, mais leur colère se trompe d'objet, observe le critique Evgeny Morozov : la faute n'incombe pas à cette entité amorphe, mais à la gauche, qui s'est montrée incapable de proposer des politiques solides en matière de technologie, des politiques susceptibles de contrecarrer l'innovation, le "bouleversement", la privatisation promus par la Silicon Valley (12). »

La question n'est plus de savoir si un débat émergera autour du contrôle des ressources numériques, mais si des forces progressistes prendront part à cet affrontement. Des revendications comme la réappropriation démocratique des moyens de communication en ligne, l'émancipation du travail numérique, la propriété et l'usage socialisés des données prolongent logiquement un combat vieux de deux siècles. Et déjouent le fatalisme qui situe inéluctablement l'avenir au croisement de l'État-surveillant et du marché prédateur.

Note(s) : (1) Bruce Schneier, *Data and Goliath. The Hidden Battles to Collect Your Data and Control Your World*, W. W. Norton and Company, New York, 2015.

(2) Dallas W. Smythe, « On the audience commodity and its work », dans *In Dependency Road : Communications, Capitalism, Consciousness, and Canada*, Ablex, Norwood (États-Unis), 1981.

(3) Kurt Wagner, « You're more valuable to Facebook than ever before », *Re/Code*, 27 juillet 2016.

(4) Cf. notamment la revue en ligne *Triple C*.

(5) Trebor Scholz (sous la dir. de), *Digital Labor. The Internet as Playground and Factory*, Routledge, New York, 2012.

(6) Chuck Tannert, « Could your personal data subsidize the cost of a new car ? », *The Drive.com*, 18 juillet 2016.

(7) Dan Charles, « Should farmers give John Deere and Monsanto their data ? », *NPR.org*, 22 janvier 2014.

(8) Jaron Lanier, *Who Owns the Future ?*, Simon & Schuster, New York, 2013.

(9) Nicolas Colin et Pierre Collin, *Mission d'expertise sur la fiscalité de l'économie numérique*, La Documentation française, Paris, 2013.

(10) Dominique Cardon et Antonio A. Casilli, *Qu'est-ce que le Digital Labor ?*, INA Éditions, Paris, 2015. Lire Mona Chollet, « Le revenu garanti et ses faux amis », *Le Monde diplomatique*, juillet 2016.

(11) Pierre Bellanger, « Les données personnelles : une question de souveraineté », *Le Débat*, no

183, Paris, janvier-février 2015.

(12) Evgeny Morozov, *Le Mirage numérique. Pour une politique du Big Data, Les Prairies ordinaires*, Paris, 2015. Lire aussi Thomas Frank, « Les démocrates américains envoûtés par la Silicon Valley », *Le Monde diplomatique*, mars 2016.